



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Institut de France

Question écrite n° 79394

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le fonctionnement de l'Institut de France et des académies. Dans leur rapport d'avril 2015, intitulé « L'Institut de France et les cinq académies », les magistrats de la rue de Cambon préconisent d'introduire les principes fondamentaux de la gestion budgétaire et comptable publique à l'Institut de France et aux cinq académies par modification du décret de 2007 portant règlement financier ou, à défaut, par modification du décret du 7 novembre 2012. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79394

Rubrique : État

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3542

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)